

INFO LOUP

TOUTES LES INFOS DE VOTRE VILLE

et vous !

BOUGEZ,
RESPIREZ !

Rendez-vous

UN WEEK-END
100% THÉÂTRE

C'est à vous

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
2024-2025

Bougez-vous !

LE SPORT SE VIT AUSSI
EN PLEIN AIR !

N°56 • MARS-AVRIL 2024



CHANTELOUP-LES-VIGNES.FR



PAVECO
Aménagement

Spécialiste de l'aménagement urbain
et paysager en pierre naturelle et béton



Tél. : 01 39 70 43 01
11 rue Panhard et Levassor - ZA des Cettons
78570 CHANTELOUP LES VIGNES
www.paveco.eu



**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE**

Les 2 Rives

Permanence funéraire 24h/24 - 7j/7

01 75 86 62 48

www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure ▪ Fleurs naturelles
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières

Votre agence la plus proche est située au :

70 rue Claude Monet
78955 Carrières-sous-Poissy

Poissy ■ Chanteloup-les-Vignes ■ Conflans-Sainte-Honorine
Eragny-sur-Oise ■ Triel-sur-Seine ■ Colombes ■ Asnières-sur-Seine

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent
l'économie circulaire et de proximité
favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont
engagés dans le développement durable
par l'optimisation des ressources qui
lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les
économies d'énergie, la réduction des
consommations d'eau, tels sont les
objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.

 **aqualia** | **sefo** 

Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ <https://sefo-eau.com/>

CHANTELOUP VILLE PROPRE, l'affaire de tous !

Seul un engagement collectif nous permettra de construire un avenir meilleur pour Chanteloup-les-Vignes et pour la planète.



La gestion des déchets est une préoccupation de premier plan pour l'ensemble des Chantelouvais(es) et, bien évidemment, pour notre équipe municipale.

Elle est aussi – et surtout – un enjeu essentiel pour l'avenir de notre planète !

C'est pourquoi notre équipe met en œuvre, depuis le début du mandat, une politique volontariste sur le sujet, en insistant autour de 3 axes forts : encourager le tri sélectif, favoriser la valorisation des déchets et protéger votre cadre de vie.

Le tri sélectif est un geste simple mais essentiel que chacun de nous peut poser au quotidien. C'est pourquoi nous avons mis en place des dispositifs de sensibilisation et d'information pour encourager nos concitoyens à adopter cette pratique. Nous croyons fermement que le tri sélectif est la première étape vers une gestion plus responsable de nos déchets.

Parallèlement, nous avons investi dans des initiatives visant à valoriser les déchets, transformant ainsi ce qui était autrefois considéré comme un rebut en une ressource précieuse. La mise en place d'un service de collecte des déchets verts en apport volontaire est un exemple concret de cette approche. Non seulement cette mesure permet de réduire notre empreinte écologique en limitant les trajets vers les déchetteries, mais elle contribue aussi à la préservation de notre environnement en favorisant le compostage et le recyclage.

En outre, nous accordons une importance particulière à la préservation de la propreté de notre ville. C'est pourquoi nous avons lancé plusieurs projets éducatifs dans nos écoles afin de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de préserver notre environnement. Grâce à ces initiatives, nos enfants deviennent les acteurs du changement en adoptant des comportements responsables dès leur plus jeune âge.

Cependant, la préservation de notre environnement ne peut pas reposer uniquement sur les actions de la municipalité. Chaque citoyen a un rôle à jouer dans cette démarche collective. Nous devons tous être conscients de l'impact écologique de nos actions (ou de notre inaction) et faire preuve de civisme en évitant tout comportement nuisible à notre cadre de vie.

Ensemble, nous pouvons faire la différence. Ensemble, nous pouvons préserver la beauté naturelle de notre ville et offrir un avenir plus durable à nos enfants. Seul un engagement collectif nous permettra de construire un avenir meilleur pour Chanteloup-les-Vignes et pour la planète. Merci pour votre engagement et votre solidarité !



Catherine ARENOU
Maire de Chanteloup-les-Vignes
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines



SOMMAIRE

MARS-AVRIL 2024

N°56

INFOLOUP ET VOUS ! magazine municipal bimestriel
Mairie de Chanteloup-les-Vignes

37 rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50

Directeur de la publication : Catherine Arenou

Rédacteur en chef : Rémi Engrand • Rédaction

& création graphique : service communication

Email : communication@chanteloup-les-vignes.fr

Photographies : Ville de Chanteloup-les-Vignes,
GPEO, Adobe Stock, Freepik, (sauf mention
contraire)

Impression : Imprimerie RAS - 6 avenue de
Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel

Régie publicitaire :

LVC Communication : 06 11 59 05 32

Tirage : 4 500 exemplaires.

Dépôt légal : Janvier 2024

Si vous ne recevez pas l'*Infoloup et vous* !
dans votre boîte aux lettres. Signalez-nous ce
problème par téléphone : 01 34 01 10 50 ou par mail :
communication@chanteloup-les-vignes.fr.

Des magazines sont aussi disponibles
dans les équipements de la ville.

@ [chanteloup-les-vignes.fr](https://www.chanteloup-les-vignes.fr)

f [facebook.com/chantelouplsvignes](https://www.facebook.com/chantelouplsvignes)

X twitter.com/ChanteloupLV

@ [newsletter e-loup](mailto:newsletter@chanteloup-les-vignes.fr)

📷 [phenix.clv](https://www.phenix.clv)

Restez connecté

5 RENDEZ-VOUS
5 - VOTRE POSTE DE POLICE MUNICIPALE REMIS A NEUF D'ICI JUIN 2024
6 - SALON PALETTE & PALETTE JUNIOR
7 - FESTIVAL JAZZ EN VIGNES

C'EST À VOUS 8
8 - JEUNESSE
9 - FAMILLE
10 - SENIORS
11 - PORTRAIT

VOUS Y ÉTIEZ ! 12

14 ON VOUS DIT TOUT !
TRIER, VALORISER,
PROTÉGER

18 BOUCEZ VOUS !
A CHANTELOUP,
LE SPORT SE VIT AUSSI
EN PLEIN AIR !

20 EMBELLIR POUR VOUS

VOTRE TERRITOIRE & VOUS 21
COMMUNAUTÉ URBAINE
DÉPARTEMENT

22 TRIBUNE LIBRE

23 AGENDA

VOS ÉLUS
vous reçoivent
SANS RENDEZ-VOUS
de 10h à 12h / en Mairie

Renseignements **01 34 01 10 50**

Samedi 9 mars
Permanence Maire-adjoint

Samedi 23 mars
Permanence Maire

Samedi 6 avril
Permanence Maire-adjoint

Samedi 27 avril
Permanence Maire



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

VOTRE POSTE DE POLICE MUNICIPALE remis à neuf d'ici quelques semaines



« Nous n'avons même pas eu le temps d'inaugurer ce nouveau poste de police qu'il a fallu de nouveau se retrousser les manches et redoubler d'ingéniosité afin de préserver une continuité de service. Je me réjouis de la réouverture rapide de cet équipement clé pour la tranquillité publique. »

François Longeault,
1^{er} adjoint au maire,
délégué à la sécurité

La sécurité est, et restera, la priorité à Chanteloup-les-Vignes. Dès le lendemain de l'incendie criminel qui a ravagé notre tout nouveau poste de police municipale en juin 2023, la Ville s'est fixée un objectif clair : remettre le bâtiment en service en l'espace d'un an. Après de longs mois d'expertises incompressibles, chiffrant les dégâts à près de 400 000 euros, la municipalité a obtenu en début d'année les notifications d'assurance nécessaires pour engager les travaux de rénovation au 13 rue Edouard-Légrand ! Ces derniers devraient durer 2 mois permettant ainsi aux policiers municipaux de retrouver des conditions d'exercice optimales en juin 2024 et relancer la dynamique de recrutement.

La Ville salue d'ailleurs la détermination sans faille de ses agents qui, malgré l'incendie, sont restés mobilisés sur le terrain. D'ici quelques semaines, l'ensemble des Chantelouvais(es) pourront de nouveau être accueillis dans un bâtiment flambant neuf situé au centre de la commune et favorisant cette proximité police-habitants.

LE CHIFFRE DU MOIS

5@

Chanteloup-les-Vignes maintient ses 5@ au label Villes Internet et décroche la mention spéciale "Numérique éducatif" ! Une distinction qui vient récompenser l'action de l'équipe municipale pour lutter contre la fracture numérique, accompagner les usages et former les citoyens numériques de demain !



Retrouvez toutes les actions de la Ville !

c'est dit !



« 2024 s'annonce encore une fois comme une année très riche en événements.

Une dynamique qui doit beaucoup à nos associations et à leurs bénévoles ! »

Catherine Arenou
maire de Chanteloup-les-Vignes
Lundi 29 janvier, cérémonie des vœux
aux associations

PROFITEZ de votre mutuelle communale !

Depuis septembre 2023, la Ville offre aux Chantelouvais(es) ainsi qu'aux professionnel(le)s travaillant dans la commune, la possibilité de souscrire à une complémentaire santé à moindres frais. Pour les accompagner dans cette démarche, une réunion d'information est organisée à l'Espace culturel Paul Gauguin le lundi 4 mars à 14h30.

Pour obtenir des renseignements sur la mutuelle communale, vous pouvez également contacter l'organisme partenaire.

📍 D'INFOS

La Mutuelle Familiale

☎ 01 34 34 36 50

✉ chanteloup-les-vignes@mutuelle-familiale.fr



Découvrir la mutuelle communale de Chanteloup-les-Vignes





SALON PALETTE & PALETTE JUNIOR

Cette année, le Salon d'art Palette revient du **samedi 23 au vendredi 29 mars**, avec pour thème « Contraste ». Les amateurs de peinture et de sculpture exposeront leurs œuvres au Phénix, réunis autour de deux artistes d'honneur : Florence Normier, artiste sculpteur et Frédéric Desessard, artiste peintre. Les prix seront remis lors du vernissage, **samedi 23 mars**, autour d'un buffet et d'une animation musicale proposée par l'association Jazz en Vignes.

Exposition gratuite et ouverte à tous !

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles
☎ 01 39 27 11 77 ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr
Entrée libre

À NOTER !



Les Restos du Cœur de Chanteloup vous accueillent au 54 rue d'Andrésy, les jeudis et vendredis de 13h30 à 17h : jusqu'au 8 mars 2024 au soir - puis à partir du 18 avril jusqu'au 28 juin.

+ D'INFOS

☎ 06 52 48 37 30
✉ ad78.chanteloup-cd@restosducoeur.org



TOUS au Printemps des Poètes !

À l'occasion de la 26ème édition du Printemps des poètes, l'association AVEC rassemble les poètes de tous les âges autour du thème de la Grâce. Une jolie façon de sensibiliser petits et grands à la poésie sous toutes ses formes avec une scène ouverte où les mots se partagent en famille, en musique et en peinture.

L'événement, gratuit et ouvert à tous, aura lieu le **samedi 16 mars** dès 14h au Phénix.

+ D'INFOS

AVEC ☎ 01 39 74 99 44
Entrée libre

BATTLE DAR

Le traditionnel concours de danse Hip-Hop de l'AVEC revient sur scène le **dimanche 17 mars**. Organisé chaque année, ce Battle permet aux danseurs hip-hop de la région de s'affronter sous l'œil avisé d'un jury de professionnels.

Au programme : des Battle 2 VS 2 et des Battle chorégraphiques pour offrir au public un show d'exception ! Premiers pas de danses à 14h au Phénix.

+ D'INFOS

AVEC ☎ 01 39 74 99 44
Entrée Payante



VENTE DE PLANTES de l'Union paroissiale

Afin de célébrer le retour du printemps, l'Union Paroissiale Chantelouvaise organise sa traditionnelle vente de plantes et fleurs. De nombreuses espèces végétales sont proposées à la vente : géraniums, plantes à massifs, plantes aromatiques, plantes en pots... Comme l'année précédente, les commandes se feront à distance via l'adresse email unionparoissialeclv@gmail.com ou par téléphone au 07 82 28 57 54. Elles seront ouvertes du 1er au 27 avril et seront à retirer les samedi 4 et dimanche 5 mai devant la chapelle Notre Dame d'Espérance, au 20 avenue de Poissy (la livraison dans un secteur proche est possible).

Le profit de cette vente est destiné à l'entretien de la chapelle.





FESTIVAL JAZZ EN VIGNES : un concert à ne pas manquer !

Avis aux amateurs de swing ! L'association Jazz en Vignes vous invite à profiter d'un concert exceptionnel du StradiMarius Quartet. Emmené par le violon parfait de Marius Apostol, la guitare envoiante de Noé Reinhardt, la contrebasse virtuose de William Brunard et la batterie galopante de Christophe Bras, cette formation jazz-manouche atypique vous propose six compositions originales et cinq standards du genre. Les musiciens roumains Ionica Minune et Kosty Lacatus seront également de la partie pour faire résonner leur cymbalum si caractéristique ! À l'occasion de Jazz en Vignes, le quartet se produira le **vendredi 26 avril** à 21h au Phénix.

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

☎ 01 39 27 11 77 / ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Entrée Payante

En parallèle de ce concert, les Ateliers Jazz d'Achères, Andrézy, Chanteloup-Les-Vignes, Conflans, Maisons Laffitte et Maurecourt vous convient à une jam-session haute en couleurs le **samedi 27 avril**, dès 17h et pendant toute la soirée ! Les musiciens se succéderont sur la scène du Phénix pour jouer les standards du genre et laisser libre cours à leurs talents d'improvisateurs. Un évènement gratuit ouvert à tous !

UN WEEKEND 100% théâtre

Pendant tout un weekend, du **5 au 7 avril**, Chanteloup-les-Vignes met le spectacle vivant à l'honneur en proposant au public de découvrir en famille les meilleures créations théâtrales du territoire. De nombreuses compagnies des villes avoisinantes participent à cet évènement gratuit et ouvert à tous. Au programme : vaudeville, comédie, stand-up et improvisation ! Retrouvez le programme complet sur chanteloup-les-vignes.fr



+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

☎ 01 39 27 11 77 / ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Participation au chapeau

SEMAINE DES DROITS DES FEMMES

du 4 au 8 mars

La Ville vous propose une semaine de débats, de conférences et d'ateliers entièrement consacrés aux droits des femmes.

MARDI 5 MARS

Après-midi dansante : « Femmes du monde »
13h30-16h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Centre social Espoir & AVEC

DU 5 AU 8 MARS

Atelier bien-être au BIJ
Soins du visage à la demande. Gratuit
Horaires d'ouverture du BIJ

JEUDI 7 MARS

Présentation des aides de la CAF
pour les victimes de violences conjugales
14h-16h • Centre social Espoir
Centre social Espoir & CAF 78

VENDREDI 8 MARS

Cause K'fé « Les enjeux des violences conjugales »

En présence d'une psychologue. Gratuit
9h30-11h30 • Centre social Espoir

Conférence/débat : « L'élimination de la violence
à l'égard des femmes »

13h30-17h • Espace culturel Paul Gauguin
Ville & Association ACOMAF

Espace information

13h30-17h • Espace culturel Paul Gauguin
Ville

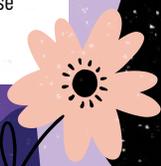
SPECTACLE :

F.A.C.E.S

VENDREDI 8 MARS • 20H30 • LE PHÉNIX

Gratuit sur réservation
Ville

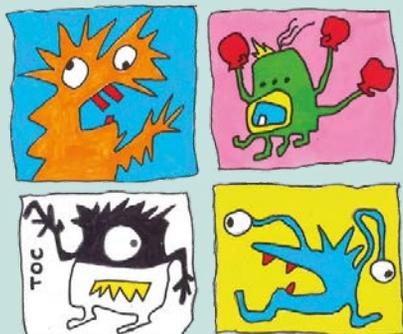
Spectacle de danse pour clôturer la Semaine des droits des Femmes. La Compagnie Géométrie, et son spectacle F.A.C.E.S qui met en scène 5 femmes, 5 visages, 5 physiques singuliers... en quête de leur féminité authentique, dans un esprit de sororité. Sous vos yeux, une danse d'instinct laisse place à une danse d'osmose ...





C'EST A VOUS

Festival des pépites sonores : Monstres à Tue-tête



Comme chaque année, la Ville accueille le festival musical « Les Pépites sonores » du Sax d'Achères, un événement entièrement dédié aux enfants ! Rendez-vous au Phénix le mercredi 3 avril prochain (14h30) pour un concert original et participatif qui vous permettra de chanter avec les « monstres ».

📍 D'INFOS

Le Sax ☎ 01 39 74 99 44 📧 lesax-acheres78.fr
Entrée Payante

Stelo formation : Osez la restauration !



Les métiers de la restauration vous attirent ? Le centre d'apprentissage Stelo Formation Chanteloup, installé Place des Arcades, organise ses journées portes ouvertes les 29 mars et 20 avril prochains de 9h à 15h. Après des travaux consécutifs, l'école chantelouvaise vous invite à découvrir ses nouveaux locaux ainsi que les formations et CAP proposés en restauration et hôtellerie. Les étudiants et les professeurs seront présents pour répondre à toutes vos questions !

📍 D'INFOS

Stelo formation Chanteloup
📧 contact.chanteloup@stelo-formation.fr



Roulez

JEUNESSE !

En sécurité à pied comme en vélo !



Les CM2 de Chanteloup-les-Vignes passeront, à partir du mois de mars, leur permis piéton et leur permis vélo dans le cadre d'une opération portée par la Ville. Des temps forts qui permettront de sensibiliser les enfants mais aussi les parents aux enjeux de la sécurité routière. Infouloup fait le tour de la question avec Coraline Chassereau, brigadier-chef principale de la police municipale.

Comment se déroule le passage du permis vélo ?

Il s'agit d'une animation pédagogique qui se décompose en deux temps. Le matin, les enfants étudient la sécurité routière de façon théorique avec les éducateurs à travers une série de questions-réponses, des jeux et un test de validation des acquis. Nous passons ensuite à la pratique l'après-midi, avec un circuit sur lequel deux passages sont à effectuer, à pied et à vélo au niveau de complexe sportif Laura Flessel. Chaque séquence a son importance : la première permet d'éveiller la curiosité des enfants ; la seconde de corriger les erreurs en situation, l'objectif étant l'anticipation face au danger.

Les questions de prévention routière sont-elles suffisamment ancrées chez les enfants ?

Pas suffisamment. Il faut impérativement entretenir les notions et réflexes travaillés lors de la journée de permis piéton et vélo. Nous ne pouvons qu'inviter les parents à participer et à prendre le relais, une fois le permis obtenu par les enfants.

Globalement, quel conseil pouvez-vous donner aux parents pour qu'ils puissent faire respecter les consignes à leurs enfants ?

Il est important qu'ils donnent eux-mêmes l'exemple. Beaucoup d'enfants passant le permis piéton et vélo nous rapportent qu'ils reproduisent ce que font leurs parents sur la route. En vélo, casque obligatoire et surtout roulez sur la piste cyclable ; il en va de votre responsabilité !



À NOTER !

DEFI Services + déménagement ! Depuis le 30 janvier 2024, l'association qui favorise l'insertion des Yvelinois dans le monde professionnel est installée au 12-14 place du Pas à Chanteloup-les-Vignes. Les locaux sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

📍 D'INFOS
DEFI Services +
☎ 01 39 70 98 20

Un air DE FAMILLE

LES INSCRIPTIONS 2024-2025 sont ouvertes

Depuis septembre 2019, l'inscription est obligatoire à partir de trois ans. Par conséquent, les parents des enfants qui entrent en petite section de maternelle (enfants nés en 2021), ou venant d'emménager dans la commune, sont invités à les inscrire jusqu'au 31 mars au guichet unique (désormais situé au 2 rue Paul-Gauguin sur le parking de l'Espace culturel Paul Gauguin) aux horaires suivants et sur rendez-vous :

- **lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h ;**
- **vendredi de 9h15 à 11h45.**



+ D'INFOS

Renseignements : Guichet unique ☎ 01 73 16 72 98

Comment inscrire votre enfant ?

Le dossier unique d'inscription est téléchargeable sur le site de la Ville ou sur l'Espace Citoyens. Il peut également être directement retiré en mairie et au guichet unique. En effectuant cette démarche, vous aurez également la possibilité d'inscrire vos enfants aux services périscolaires et extrascolaires de la Ville. Votre dossier rempli et accompagné des pièces demandées devra être transmis au guichet unique par mail : inscriptionenfance@chanteloup-les-vignes.fr ou directement sur place. Le dossier unique permet aux usagers de ne pas avoir à fournir, à plusieurs reprises, les mêmes documents pour accéder aux services publics municipaux, un dossier famille, unique et personnalisé, est proposé aux habitants de la ville. Attention les dossiers incomplets ne seront pas traités !

Une fois votre dossier réceptionné et traité : le guichet unique reprendra contact avec vous. Après l'enregistrement, un certificat d'inscription scolaire vous sera délivré. Ce dernier devra être apporté lors du rendez-vous d'inscription avec l'école désignée, étape obligatoire pour valider l'inscription de votre enfant.

TOUS ACTEURS de l'Éducation !

La Ville relance son appel à projets « Tous acteurs de l'Éducation ! ». Destiné aux parents, aux professionnels (enseignants, animateurs, associatifs, etc.), aux enfants et aux jeunes, ce dispositif a pour but de faire émerger les idées de chacun via un budget participatif sur le thème de l'éducation. Les propositions peuvent provenir d'individus ou de collectifs, mais doivent toujours servir un intérêt citoyen général et respecter les objectifs de la Cité Educative.

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire de proposition de projet accessible sur le site de la Ville ou en mairie.

Le projet devra répondre à une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- **briser la barrière de la langue,**
- **faciliter l'usage du numérique au quotidien,**
- **renforcer la place des parents dans la continuité éducative,**
- **valoriser la réussite et l'engagement,**
- **favoriser le vivre ensemble, améliorer le bien-être de tous, développer des valeurs communes,**
- **faciliter l'accès aux loisirs, aux sports, aux arts et à la culture.**

Envoyez votre dossier à : cite.educative@chanteloup-les-vignes.fr avant le samedi 20 avril 2024.

À VOS MARQUES... PRÊTS ? Chassez !



Les petits chantelouvois ont rendez-vous mercredi 3 avril au Parc Champeau pour la grande chasse aux œufs de la Ville ! Les enfants pourront partir, accompagnés de leurs parents, à la recherche des gourmandises en chocolat cachées dans le parc (qui sera réservé le temps de l'événement). N'oubliez pas de venir avec un petit sac pour ramasser les œufs en plastique éparpillés sur place ! Ces derniers seront échangés contre des œufs en chocolat à la fin de la partie.

+ D'INFOS

Cette année, l'aire de jeu sera accessible de 14h à 16h30 aux enfants de petite section au CM2 accompagnés de leurs parents.

INVITATION AU VOYAGE avec la Récré des Loupiots

Viens je t'emmène... dans un monde de découvertes et de rires ! Vendredi 15 mars, la Maison de la Petite Enfance célèbre la Journée Nationale de la Petite Enfance avec la Récré des Loupiots.

Au programme, de 17h à 19h : des activités créatives à partager avec vos enfants, un atelier de cuisine pour apprendre à réaliser son propre tiramisu, ainsi qu'un moment propice à la détente. La soirée se clôturera en beauté avec un atelier déguisement. Un événement gratuit et ouvert à tous.

+ D'INFOS

Renseignement auprès de la Maison de la Petite Enfance ☎ 01 39 10 21 23



seniors !

VOTRE AGENDA

Retrouvez les événements et sorties proposés aux seniors inscrits au CCAS :

Vendredi 22 mars

Sortie à la Bibliothèque nationale de France 
Paris (2^e)
Inscriptions le 5 mars à l'Espace culturel Paul Gauguin

Jedi 28 mars

Goûter cinéma
13h30 - Espace culturel Paul Gauguin

Vendredi 5 avril

Sortie au Musée de la Légion d'honneur 
Paris (7^e)
Inscriptions le 5 mars à l'Espace culturel Paul Gauguin

Jedi 25 avril

Goûter dansant
13h30 - Espace culturel Paul Gauguin

Vendredi 26 avril

Sortie au Château de Blois 
Inscriptions le 25 mars à l'Espace culturel Paul Gauguin



Les sorties proposées par le CCAS comportent des déplacements en train, métro et à pied avec parfois des balades et des risques de marches/escaliers. Une bonne mobilité est nécessaire pour apprécier ces sorties.

+ D'INFOS

CCAS
☎ 01 39 74 20 16

DIRECTION LES BALÉARES avec l'Amicale des anciens !



L'Amicale des anciens de Chanteloup-les-Vignes vous propose un séjour à Majorque en hôtel club 4 étoiles du 28 septembre au 5 octobre 2024. Située dans l'archipel des Baléares, en Mer Méditerranée, l'île de Majorque est un paradis pour les amateurs de farniente. Ses 300 plages baignées par des eaux cristallines offrent une grande variété de paysages balnéaires : longues plages de sable fin ou cirques sauvages et vierges, tout est réuni pour passer des vacances inoubliables ! Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations sur le séjour, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'Amicale des anciens. Une journée d'inscription se tiendra le lundi 11 mars à l'Espace culturel Paul Gauguin.

+ D'INFOS

Mme GUILLARD
☎ 06 81 32 72 83 ✉ guillardjoelle@orange.fr
Mme SEVAULT
☎ 06 03 94 38 90
Séjour payant. Places limités

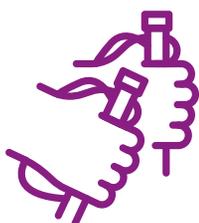
PRATIQUEZ LA MARCHÉ NORDIQUE grâce à la Ville !

Vous avez envie de bouger ? La Ville propose aux seniors des circuits de marche nordique, pour retrouver ou se maintenir en forme tout en découvrant la ville autrement ! Pour participer, rien de plus simple : contactez le CCAS. L'inscription est gratuite !

Prochaines dates : lundi 11 mars / lundi 1^{er} avril.

+ D'INFOS

CCAS
☎ 01 39 74 20 16



RENDEZ-VOUS AUX OLYMPIADES de la Prévention

L'esprit des Jeux olympiques dans une journée dédiée aux aînés et à la prévention ! La Ville vous invite à participer, le vendredi 15 mars, aux Olympiades de la Prévention. Que vous soyez amateur de sport, féru de quiz ou friand de nouvelles technologies, une journée riche en activités conviviales et instructives vous attend ! Des conférences sur la mémoire et le numérique sont également au programme.

À l'image des athlètes, des récompenses seront remises aux participants qui se seront distingués tout au long de cette journée qui se déroulera de 9h30 à 17h, à l'Espace Rémi Barrat de Triel-sur-Seine. Inscrivez-vous dès maintenant et gratuitement auprès du CCAS !

+ D'INFOS

CCAS
☎ 01 39 74 20 16

J'ai rencontré

Le 2 mars dernier, la scène du Phénix a accueilli un visage familier avec l'auteur-compositeur et interprète Rémy Dodds. Programmé en première partie du quintet d'Antoine Delaunay, l'artiste originaire de Chanteloup-les-Vignes est venu présenter son nouvel album dans la ville qui l'a vu grandir et jouer ses premiers accords de guitare.

Dans la lumière tamisée du Phénix, le concert phare du soir n'a pas encore débuté que le public, venu nombreux, est déjà conquis. Sous les projecteurs, Rémy Dodds et son trio de musiciens reçoivent chaque acclamation avec gratitude avant de laisser la scène à un autre Chantelouvais, l'illustre contrebassiste Marc-Michel Le Bévilion.

« Revenir à Chanteloup et pouvoir jouer dans cette salle, ça représente beaucoup pour moi, nous confiait Rémy Dodds en repérage dans le nouvel équipement peu de temps avant son concert. Lorsque je vivais ici, la vie culturelle était plutôt concentrée autour de l'Espace culturel Paul Gauguin, avec une programmation majoritairement tournée vers le théâtre. Par contre, la musique s'y faisait un peu plus rare. C'est pourquoi l'ouverture d'une salle comme le Phénix, qui bénéficie d'une acoustique exceptionnelle, est une vraie chance pour les Chantelouvais ! »

Natif du centre historique de la commune, ayant grandi dans une famille de mélomanes, notre artiste a baigné dans le terreau culturel de la ville dès son plus jeune âge. C'est au collège Magellan qu'il découvre la musique, sous la houlette d'un professeur de technologie passionné.



RÉMY DODDS, des cours de l'AVEC à la scène du Phénix

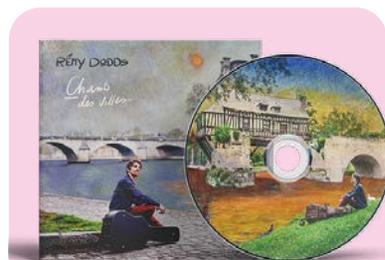
« Je suivais assidûment ses ateliers tous les mardis, où l'on apprenait à jouer *La Poupée qui fait non* de Polnareff, se remémore Rémy. L'année d'après, comme j'avais bien mordu à l'hameçon, je me suis naturellement tourné vers l'école de musique de l'AVEC ». Une expérience qui confirmera les premières étincelles artistiques et le poussera à ne plus jamais quitter sa guitare !

Son parcours musical l'a conduit à explorer divers genres, allant du jazz au rock, du blues à la musique classique, tout en développant une affinité particulière pour la chanson française et le jazz manouche. « La musique de Django Reinhardt m'a beaucoup aidé à mettre mes premières paroles en musique », ajoute-t-il. Son dernier opus, *Chants des Villes, Clés des Chants*, dévoilé en novembre dernier, résulte de plusieurs années de travail avec son quartet composé de Mathieu Terroy à la batterie, Elliot Langlois à la contrebasse et Jérémy Quentin à la guitare. Des invités prestigieux, accordéonistes, saxophonistes, violonistes, apportent une palette de couleurs inédites à ces nouvelles compositions qui nous font voyager.

Une inspiration qui selon Rémy Dodds doit beaucoup à la littérature. « En ce moment, je lis énormément Jules Verne. Son imagination débordante est une véritable stimulation pour moi. Raconter des histoires, je trouve ça très important, y compris dans la chanson. »

» **La musique de Django Reinhardt m'a beaucoup aidé à mettre mes premières paroles en musique** »

Les grands noms de la chanson française, de Brassens à Piaf, de Nougaro à Gainsbourg, sont autant de phares qui guident son écriture teintée d'une admiration assumée pour Renaud. « C'est un artiste que j'admire beaucoup, il arrive en peu de mots à raconter une histoire très riche musicalement. J'ai d'ailleurs inclus à cet album une reprise du titre *Amoureux de Paname* qui allait parfaitement avec le thème ».



Chants des villes, Clef des chants

Vous pouvez retrouver l'album de Rémy Dodds dans les bacs de la Fnac, de Cultura, ou encore sur les plateformes en ligne.

Plongez dans son univers et suivez ses prochaines dates, notamment celle du 15 juin à Maurecourt, pour vivre une expérience musicale unique.



Battle SQPD

Le 27 janvier s'est tenu l'incroyable Battle de breakdance SQPD organisé par le Centre de la danse Pierre Doussaint (GPS&O) et l'association AVEC, dans le cadre de la Biennale de la danse !



Goûter des seniors

Jeudi 11 janvier, nos seniors étaient réunis à la salle des fêtes pour s'échanger les vœux lors du premier goûter de l'année organisé par le CCAS.



Atelier Parcours Sup

Le 13 janvier, nos jeunes lycéens chantelouvais ont profité d'un atelier d'accompagnement en vue des orientations postbac.

Prox' Raid Aventure

Les jeunes du club Ados ont participé au Prox' Raid Aventure organisé à Vernouillet. Un après-midi citoyen et sportif visant à créer un lien entre la police et les jeunes.



Cérémonie des vœux aux associations

Le 29 janvier, Catherine Arenou et les élus municipaux ont présenté leurs vœux aux associations chantelouvaises. L'occasion de réaffirmer la volonté municipale de soutenir et de développer le tissu associatif local.



Vous Y ÉTIEZ !

Un Parcours-santé au Parc Champeau

Avec ses neuf agrès, cette nouvelle aire sportive vous permettra de vous entraîner et vous maintenir en forme, le tout dans un cadre verdoyant et agréable.

Les chantelouvois reçus à l'Assemblée nationale

Le 14 février dernier, les bénéficiaires du Centre social Espoir ont eu la chance de visiter l'Assemblée nationale en compagnie de la députée Nadia Hai.



Les nouveaux élus du CME déjà en action

Fin janvier, le CME a rendu visite aux seniors de la résidence du Tilleul pour leur remettre, de la part de la Ville, des boîtes de chocolats.



Une exposition pour mieux consommer et moins jeter

Durant le mois de janvier se tenait au PRATIQ'apart des Résidences Yvelines Essonne l'exposition « L'Appartement Zéro Déchet » consacrée aux bonnes pratiques en matière de consommation responsable.



Olympiades chantelouvoises

La Ville organisait le 22 février ses premières Olympiades destinées aux enfants inscrits auprès des services des sports et des accueils de loisirs pour faire vivre l'olympisme localement.

Soirée dansante

Twist, disco, samba ou rock'n'roll, les chantelouvois(e) avaient la fièvre du samedi soir lors de la soirée dansante du 3 février dernier !





ON VOUS DIT TOUT



TRIER, VALORISER, PROTÉGER !



Rien ne se jette tout se transforme ! Face à l'urgence environnementale, la Ville de Chanteloup-les-Vignes, déjà engagée dans un projet écologique ambitieux, renforce son action en matière de réduction des déchets. À travers des initiatives innovantes, des projets concrets, et des témoignages inspirants, découvrez comment votre ville s'efforce chaque jour de repenser notre gestion des déchets, de favoriser le recyclage, et de protéger votre cadre de vie. Dossier.

UN SYSTÈME DE COLLECTE des déchets verts qui crée du lien

À Chanteloup-les-Vignes, la transition écologique est une préoccupation centrale qui pousse la Ville à réfléchir et à innover en permanence. Exemple avec le dispositif de collecte des déchets végétaux, que la Ville porte avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise depuis 2021 et qui affiche un bilan positif aussi bien sur le plan écologique que sur le volet social. « Avant la mise en place de la benne d'apport volontaire, les déchets verts étaient ramassés avec les ordures ménagères, une pratique qui représentait un non-sens écologique car cela revenait à brûler de l'eau », rappelle Sophie Chergui, conseillère municipale déléguée à la transition écologique.

Consciente de cet enjeu, la Ville s'est associée à la GPS&O pour expérimenter un nouveau mode de collecte des déchets végétaux. L'idée est simple : mettre en place une benne de collecte une fois par mois, située chemin de la Croix Saint-Marc, permettant ainsi aux habitants de déposer le résidu de leurs travaux de jardinage de manière plus responsable. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les Chantelouvais(es) sont au rendez-vous comme le prouve le tonnage qui ne cesse d'augmenter chaque année. Un franc succès qui a d'ailleurs incité la Communauté urbaine à déployer un système similaire dans l'ensemble des communes du territoire ne bénéficiant pas d'une collecte en porte-à-porte.

Cependant, le bilan ne s'arrête pas là. En plus de l'impact environnemental positif, cette démarche contribue également à renforcer le lien social en créant des moments de rencontre intergénérationnelle. Chaque mois, nos jeunes étudiants contribuent activement au processus de collecte dans le cadre l'Aide Municipale étudiant dont ils bénéficient. En échange d'une aide financière versée par la Ville, ils reçoivent les habitants et leur prêtent main-forte sur le point de collecte. « Pour certains, ce sont aussi des occasions de découvrir les richesses cachées de Chanteloup puisque de nombreux jeunes ne connaissaient pas les vignes », ajoute Sophie Chergui.



MARCHE À SUIVRE

APPORTEZ :

- Branchages
- Pelouse
- Plantes et fleurs



Vos déchets verts seront ensuite transformés en compost qui sera mis à la disposition des communes de la communauté urbaine qui le souhaitent.

La tonte de pelouse peut être utilisée en paillis au pied de vos plantations afin de maintenir l'humidité.

+ D'INFOS
Infos déchets GPS&O
☎ 01 30 33 90 00
gpseo.fr

DATES DE COLLECTES 2024 :

LES SAMEDIS 6 AVRIL, 4 MAI, 8 JUIN, 6 JUILLET,
7 SEPTEMBRE, 5 OCTOBRE ET 9 NOVEMBRE

De 9h à 13h - Chemin de la Croix Saint-Marc





COMPOST : pourquoi s'y mettre ?

Aujourd'hui, les déchets alimentaires représentent environ 30% de notre poubelle. Jetés avec le tout-venant, ce sont 60kg par an de matières précieuses qui finissent incinérées ou enfouies au lieu d'être réutilisées comme engrais ou biogaz. Pour répondre à cette problématique, la tendance est au compostage ! Ce tri plus écologique est accessible à tous grâce à la distribution, par la communauté urbaine GPS&O de composteurs individuels et à la mise en place de composteurs partagés dans les villes.

Pour vous aider à adopter le compostage chez vous, Adèle, journaliste stagiaire pour Infoloup & vous, est allé interroger Sophie Chergui, conseillère municipale déléguée à la transition écologique.



INTERVIEW



ADÈLE VANHOENACKERE
Journaliste stagiaire
Service communication

A...

SOPHIE CHERGUI
Conseillère municipale,
déléguée à la transition
écologique



Les composteurs existent-ils en plusieurs tailles pour s'adapter aux différents lieux de vie ?

Oui, il existe plusieurs types de composteurs même pour de petits espaces. Je pense notamment au petit composteur (voir photo) ou au lombricomposteur qui sont de bonnes alternatives car ils n'encombreront, ni votre intérieur, ni votre balcon.

Le compost est-il une source de mauvaises odeurs ?

L'essentielle est de bien exposer son composteur à l'air libre. Si votre compost est malodorant, je vous conseille d'éviter les déchets tels que la viande, le poisson, les coquilles de crustacés ou les produits laitiers et les matières grasses.

Mon compost va-t-il attirer les rats ?

Non, contrairement à de ce que l'on pourrait penser, le compost n'attire pas les rats. Afin de vous assurer un compost sans rongeurs, vous pouvez placer une grille métallique dans le fond du bac à compost et remuer régulièrement le compost.



Est-ce facile de composter ses déchets ?

Très facile ! Le compostage s'apparente au tri sélectif des déchets. Les déchets compostables sont divers : il y a les déchets de cuisine (épluchures, légumes et fruits abîmés...) dont certains sont à composter en petite quantité (restes de repas d'origine végétale, pâtes, riz, purée sans sauce et le pain sec bien émiétté). S'ajoutent à ceux-là, les déchets de jardin (mauvaises herbes sans graines, petites branches, feuilles mortes, fleurs et plantes fanées...) et certains déchets de la vie courante (sachets de thé, filtres à café, serviettes en papier, essuie-tout).

STOP aux dépôts sauvages !



En janvier dernier, plusieurs dizaines de pneus ont été déposés illégalement au niveau du Coteau, sans aucune considération pour les Chantelouvais ! La Ville de Chanteloup-les-Vignes condamne fermement cet acte irresponsable qui va à l'encontre de nos valeurs.

La Ville porte plainte

En réponse, la commune a porté plainte afin que les responsables de ces dépôts sauvages puissent être poursuivis. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la préservation de la qualité de vie de nos citoyens. Les actions de quelques-uns ne doivent pas entacher les efforts collectifs que nous déployons chaque jour pour maintenir notre ville propre et accueillante.

Les pollueurs passent à la caisse

Depuis mars 2022, la Ville de Chanteloup-les-Vignes applique le principe de pollueur-payeur, consistant à faire supporter le coût de l'enlèvement et du traitement des déchets illégalement abandonnés sur la voie publique

directement aux auteurs des faits. Grâce à cette délibération, les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire de 500 euros.

Nous invitons tous les habitants de Chanteloup-les-Vignes à faire preuve de civisme et de responsabilité en respectant les règles de gestion des déchets. En travaillant ensemble, nous pouvons préserver la beauté de notre ville pour les générations futures !





ON VOUS DIT TOUT



QUAND SORTIR MES BAGS ET ENCOMBRANTS

Retrouvez votre calendrier de collecte des déchets valable du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 sur l'ensemble de la Ville. Pour rappel, dans le cadre de l'harmonisation des niveaux de services à l'échelle du territoire, votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) baissera de 25% en 2024 ! De nouvelles modalités de collectes entreront en vigueur au 1^{er} octobre 2024. Infoloup & vous vous informera prochainement des ces changements.



HABITAT COLLECTIF

ORDURES MÉNAGÈRES :

Mercredi matin et samedi matin

EMBALLAGES RECYCLABLES :

Vendredi matin

ENCOMBRANTS :

17 janvier, 21 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai,
19 juin, 17 juillet, 21 août, 18 septembre

VERRE :

SECTEUR JAUNE

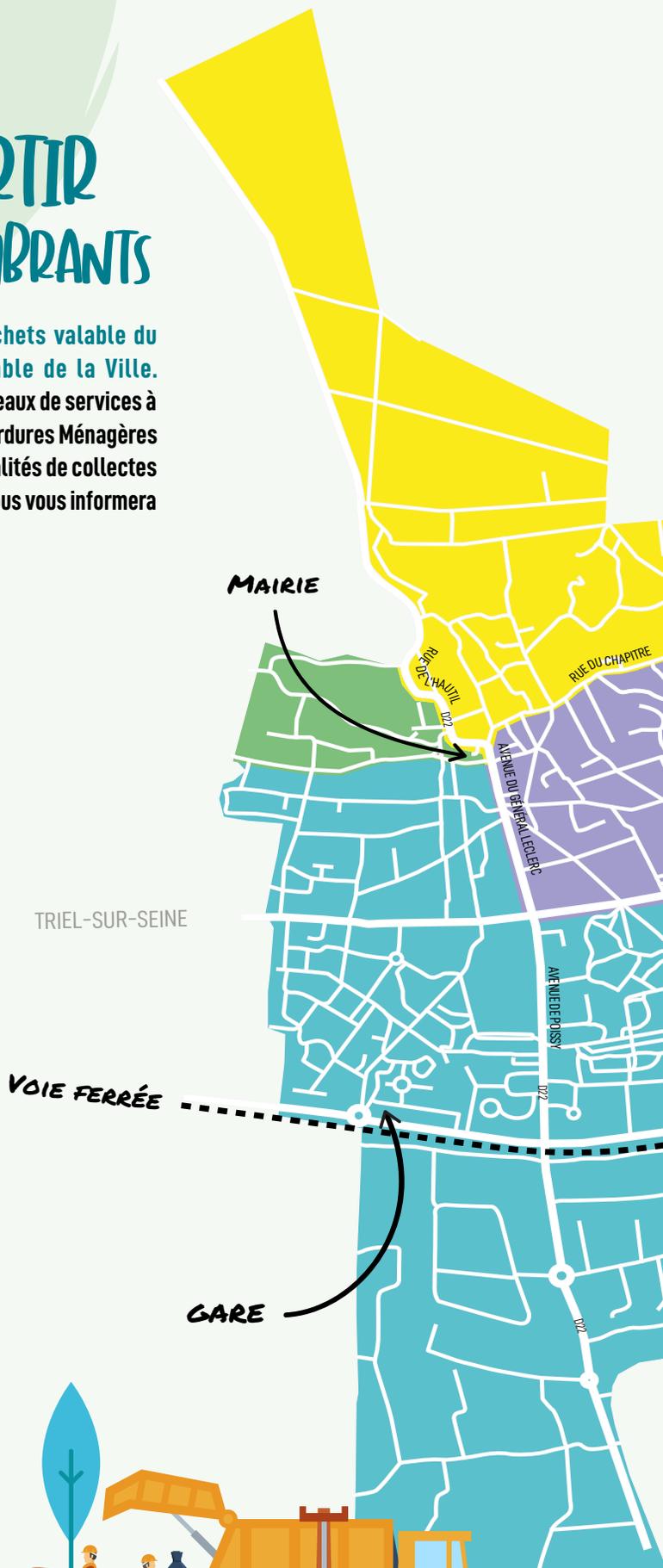
SECTEUR LILAS

Vendredi après-midi,
toutes les 2 semaines (semaines impaires),
à partir du 5 janvier

SECTEUR JAUNE

SECTEUR LILAS

Vendredi après-midi,
toutes les 2 semaines (semaines paires),
à partir du 12 janvier





COLLECTE DU VERRE

Campagne de dotation de bacs de 120L

Du 26 février au 12 avril
Plus d'informations sur chanteloup-les-vignes.fr



HABITAT PAVILLONNAIRE

MAURECOURT



SECTEUR JAUNE

ORDURES MÉNAGÈRES :

Mercredi matin

EMBALLAGES RECYCLABLES :

Vendredi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires), à partir du 5 janvier

ENCOMBRANTS

12 février, 8 avril, 10 juin, 9 septembre

VERRE :

Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines (semaines impaires), à partir du 5 janvier

DÉCHETS VÉGÉTAUX :

Collecte en apport volontaire ou rendez-vous en déchèterie

SECTEUR LILAS

ORDURES MÉNAGÈRES :

Mercredi matin

EMBALLAGES RECYCLABLES :

Vendredi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires), à partir du 5 janvier

ENCOMBRANTS

19 février, 15 avril, 17 juin, 16 septembre

VERRE :

Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines (semaines impaires), à partir du 5 janvier

DÉCHETS VÉGÉTAUX :

Collecte en apport volontaire ou rendez-vous en déchèterie

SECTEUR VERT

ORDURES MÉNAGÈRES :

Mercredi matin

EMBALLAGES RECYCLABLES :

Vendredi matin, toutes les 2 semaines (semaines paires), à partir du 12 janvier

ENCOMBRANTS

12 février, 8 avril, 10 juin, 9 septembre

VERRE :

Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines (semaines paires), à partir du 12 janvier

DÉCHETS VÉGÉTAUX :

Collecte en apport volontaire ou rendez-vous en déchèterie

SECTEUR BLEU

ORDURES MÉNAGÈRES :

Mercredi matin

EMBALLAGES RECYCLABLES :

Vendredi matin, toutes les 2 semaines (semaines paires), à partir du 12 janvier

ENCOMBRANTS

5 février, 1^{er} avril, 3 juin, 2 septembre

VERRE :

Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines (semaines paires), à partir du 12 janvier

DÉCHETS VÉGÉTAUX :

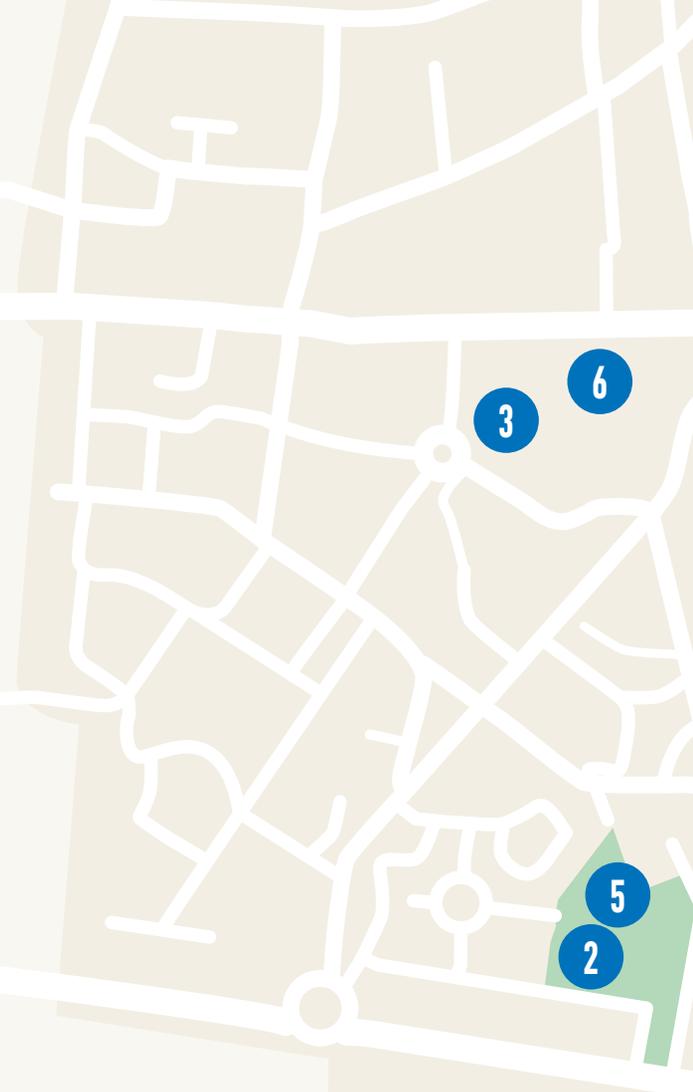
Collecte en apport volontaire ou rendez-vous en déchèterie



BOUGEZ-vous !

À Chanteloup, LE SPORT SE VIT AUSSI EN PLEIN AIR !

Le sport en libre accès gagne du terrain à Chanteloup. En ce début d'année olympique, deux nouveaux équipements ont vu le jour avec l'installation d'un parcours-santé au cœur du Parc Champeau et d'un terrain multisports pour accompagner l'ouverture de Maison des ados. Avec ces investissements, la Ville continue de déployer son projet de territoire visant à rendre la pratique sportive accessible à tous ! Zoom.



1

NOUVEAU

PARCOURS-SANTÉ Parc Champeau

Figurant parmi les projets les plus attendus de ces derniers mois, le parcours-santé est désormais fin prêt à vous accueillir. Et quel meilleur écrin pour accueillir cette nouvelle aire sportive que le poumon vert du quartier : le Parc Champeau ! Ouvert depuis le 20 janvier 2024, le parcours-santé compte neuf agrès qui vous permettront de vous entraîner, repousser vos limites et maintenir une bonne condition physique, le tout dans un cadre verdoyant et agréable. Un projet financé avec l'appui de l'ARS Île-de-France, la Région Île-de-France, l'Agence nationale du Sport et Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.



2

STREET WORKOUT Rue des peupliers

Les passionnés de musculation de rue peuvent s'adonner à leur sport favori grâce à l'aire de street workout installée au cœur du quartier de la Noé (à proximité de la gare). Accessible librement, cette station de fitness se compose de plusieurs modules interconnectés pouvant accueillir jusqu'à 11 personnes ! Le street workout poursuit plusieurs objectifs : favoriser le bien-être et la santé, promouvoir l'activité sportive et lutter les risques liés à la sédentarité.



3

TENNIS EXTÉRIEUR Mail du coteau

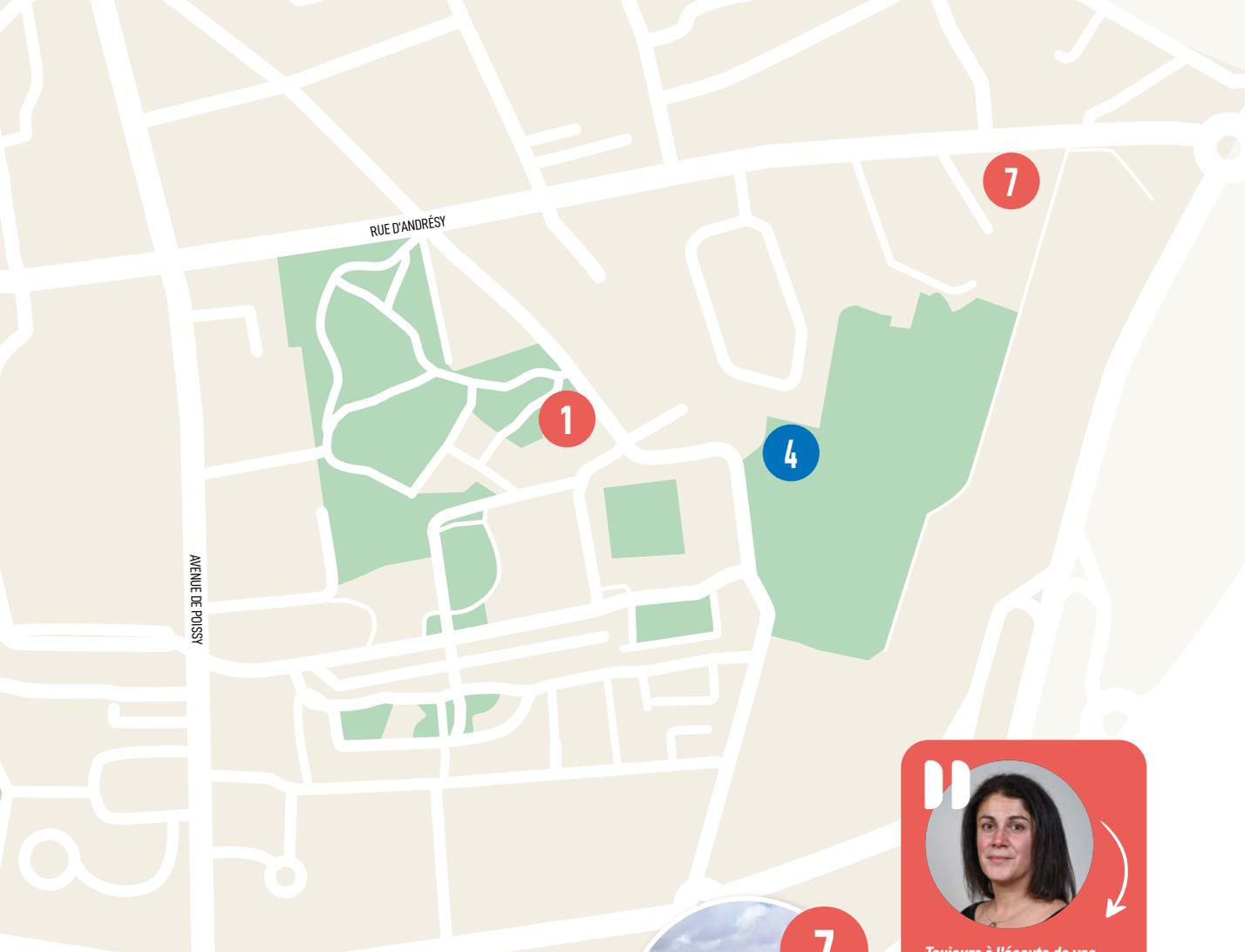
La Ville met à disposition du club de tennis de Chanteloup (le TCCV) 2 courts couverts et 1 court extérieur en béton poreux, tous 3 éclairés, qui sont sur le site du gymnase Laura Flessel. Réservables aux licenciés, ils sont accessibles : de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi.



4

CITY STADE Rue d'Alentours

Cette grande aire de jeu située à proximité immédiate du complexe sportif David Douillet est accessible toute l'année gratuitement. Elle permet la pratique du football, du basketball ou encore du handball.



AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



CITY STADE Rue des peupliers

Situé à deux pas de l'air Street Workout, ces deux grands terrains multisports sont accessibles gratuitement toute l'année et permettent la pratique du football, du basketball ou encore du handball.



PLATEAU FLESSLER Rue Édouard-Légrand

Situé au cœur de la ville, le gymnase Laura Flessel dispose d'un plateau extérieur doté d'un panier de basket, d'une cage de football ainsi que d'une piste d'athlétisme (utilisée notamment par les scolaires). Grâce à sa configuration, large et en retrait des routes, le plateau Laura Flessel sera l'endroit idéal pour apprendre à votre enfant à faire du vélo en toute sécurité.



NOUVEAU TERRAIN MULTISPORTS Maison des Ados

Dès les vacances de Pâques, les jeunes chantelouvais(e)s bénéficieront d'un tout nouvel espace, pensé spécialement pour eux : La Maison des Ados "L'envol". Destiné à accueillir les activités du Club Ados (11-17 ans), cet équipement a été entièrement réaménagé à partir des envies des jeunes. Cette consultation a donné vie au nouveau terrain multisports installé devant la Maison des Ados. Ce dernier permet la pratique du football, basketball ou encore handball.

Toujours à l'écoute de vos besoins, nous avons à cœur de répondre au souhait exprimé par nos jeunes de disposer d'un nouvel espace multisports. Avec la livraison de ce dernier et l'installation du parcours-santé, le sport s'invite aujourd'hui au cœur de votre quotidien.

Ketty Charlot,
Conseillère municipale,
déléguée à la politique sportive





ZOOM SUR...

les travaux de marquage de la rue d'Arlequin

Au cours du mois de février, la rue d'Arlequin s'est parée de couleurs et de formes inédites. Mais pourquoi cette métamorphose ?

Ces marquages au sol visent à tracer des aménagements provisoires plein de couleurs et de fonctionnalités pendant la transformation du quartier. Car ces aménagements ne sont pas seulement esthétiques, ils sont aussi pratiques puisqu'ils montrent à voir les usages : entre stationnement, circulation et voie piétonne.

Un parvis pour Le Phénix

Tout d'abord, des emplacements de stationnement ont été clairement délimités le long du collège Magellan afin de guider les usagers. Mais ce n'est pas tout ! Une fresque colorée orne désormais le sol, représentant le futur parvis du Phénix. Un avant-goût qui évoque le caractère accueillant et dynamique de votre centre artistique et numérique. Par ailleurs, la rue d'Arlequin se dote d'installations visant à garantir la sécurité de tous. La voie a donc été réduite et des bornes seront bientôt posées pour limiter la vitesse dans la rue, offrant ainsi un espace apaisé pour les spectateurs du Phénix et les riverains.

DES ARRÊTS DE BUS accessibles à tous !



Que l'on se déplace en fauteuil roulant, avec une canne, une charge lourde, des béquilles ou encore une poussette, chacun peut être potentiellement concerné, de manière permanente ou temporaire, par la mobilité réduite.

C'est pourquoi, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise s'est engagée à favoriser l'égalité des citoyens en termes de mobilité sur le territoire. Un enjeu qui se concrétise en particulier par l'accélération de la mise en conformité des arrêts de bus aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). Sur les 1200 arrêts desservis par des lignes prioritaires (soit les plus fréquentées, définies par Île-de-France Mobilités), l'objectif est de passer d'un taux de conformité de 69% en 2022 à 87% en 2025, soit un total de 1040 arrêts conformes. Depuis 2020, ce sont déjà 155 nouveaux arrêts qui ont été rendus accessibles. À Chanteloup-les-Vignes, deux arrêts sont concernés par ce grand plan d'aménagement : « Les Ouches » et « Sécurité sociale ». Ici, les quais ont été rehaussés, rallongés et élargis afin de s'adapter à la hauteur des bus, de faciliter les montées et les descentes et d'améliorer l'accès aux zones d'attentes.

L'arrêt "Sécurité sociale" déplacé

Constatant que l'emplacement de l'arrêt « Sécurité sociale », au croisement de la rue des Pierreuses, ne permettait pas de réaliser ces aménagements indispensables, le quai a donc été reporté 80 mètres plus bas, en face de la rue des Fossés.

Depuis le 19 février, les usagers souhaitant prendre la direction de Chambourcy, de Verneuil-sur-Seine et de Poissy sont donc invités à attendre leur bus en face de la sécurité sociale (voir photo ci-contre).



INFO ÉCOLE : les sanitaires de l'école Milles rénovés

Engagée dans une démarche d'amélioration constante de ses écoles, la Ville profite des périodes de vacances pour intervenir dans les établissements. Interpellée par la direction de l'école Mille visages, la municipalité a entrepris d'importants travaux dans les sanitaires des garçons élémentaires. Espace essentiel du quotidien des écoliers, ces dernières ont été rénovées avec un remplacement total du carrelage. L'accent a été mis sur la qualité, l'hygiène et le confort, afin d'offrir aux enfants un lieu agréable et fonctionnel.



DÉCOUVRIR LES YVELINES autrement

S'il y a bien un objet que nous avons toujours sur nous, c'est notre smartphone ! Pourquoi ne pas en profiter lors de nos promenades dans les Yvelines pour découvrir le territoire autrement ?

Les Archives départementales des Yvelines, le Pôle Sauvegarde et transmission du patrimoine des Yvelines et le Service archéologique interdépartemental Yvelines – Hauts-de-Seine ont développé en partenariat "EVA, les Tisseurs du temps", une application géolocalisée gratuite permettant aux utilisations de voyager à travers le temps ! À la manière d'un jeu de piste, le personnage d'EVA guide les voyageurs à la découverte du patrimoine yvelinois.

LE PASS MALIN : -15% minimum sur vos sorties



Si vous ne le connaissez pas encore, vous allez l'adorer ! Compagnon indispensable de vos sorties loisirs à petits prix, le Pass Malin c'est -15% minimum dans plus de 90 des plus grands sites touristiques des Yvelines ET des Hauts-de-Seine ! Châteaux, fermes pédagogiques, zoo, promenade dans les arbres...

Le Pass Malin, qu'est-ce que c'est ?

Le concept est simple : en présentant le Pass à l'entrée des sites partenaires, son détenteur et tous les membres de la famille (5 personnes maximum par utilisation) bénéficieront de réductions sur les billets achetés !

C'est le moment de partir à l'aventure et de passer un moment inoubliable en famille.



www.passmalin.fr

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE

Préalable à la constitution d'une réserve foncière sur le territoire des communes d'Andrésy, de Carrières-sous-Poissy, de Chanteloup-les-Vignes et de Triel-sur-Seine.

Une enquête parcellaire s'est ouverte jeudi 22 février sur les communes d'Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine, pour la constitution d'une réserve foncière sur le territoire. Cette enquête qui se déroulera jusqu'au 23 mars 2024 (inclus) permettra d'identifier les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés sur les quatre communes.

Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public en mairie de Chanteloup-les-Vignes aux jours et heures habituelles d'ouverture au public. Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les bien à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être :

- Soit consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie ;
- Soit adressées par écrit à la mairie de Chanteloup-les-Vignes, désignée comme siège de l'enquête afin d'être annexées au registre ;
- Soit consignées sur le registre dématérialisé accessible en ligne.

Ces observations et propositions seront consultables par le public sur le registre dématérialisé pendant toute la durée de l'enquête. Un membre de la commission d'enquête recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaitent en mairie aux jours et heures suivants :

- Lundi 11 mars de 14h à 17 ;
- Jeudi 21 mars de 14h à 17h.



Retrouvez le registre dématérialisé



DU 22 FÉVRIER AU 23 MARS 2024



MAJORITÉ

Chères Chantelouvaïses, chers Chantelouvaïs,

En cette période de Semaine des droits des femmes, l'équipe municipale réaffirme son engagement indéfectible en faveur de l'égalité, de la justice sociale et du respect des droits fondamentaux de toutes et tous.

Nous saluons d'ailleurs avec satisfaction le vote historique du Parlement permettant l'inscription de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) dans la Constitution. Après une approbation très large du Sénat, puis des parlementaires réunis en Congrès dans les Yvelines, la France est devenue, lundi 4 mars, le premier pays au monde à inscrire explicitement le droit à l'avortement dans son texte suprême. Un message universel qui marquera durablement le droit des femmes à disposer de leur corps et permettra d'enraciner l'héritage de Simone Veil dans les valeurs françaises.

Particulièrement attachés à l'inclusion, la lutte contre les discriminations et le combat contre les violences faites aux femmes, cette Semaine des droits des femmes nous rappelle à tous que le progrès et l'égalité sont des combats nécessaires et permanents. C'est pourquoi nous vous invitons à participer activement aux événements, organisés par la Ville et les structures locales, tout au long de cette semaine. Un vaste programme se tiendra sur la commune du 4 au 8 mars en vous proposant : des conférences, des ateliers bien-être, des groupes de parole... Le tout conclut avec un magnifique spectacle de danse contemporaine "F.A.C.E.S" proposé gratuitement au Phénix ! Ces moments de rencontre seront l'occasion d'approfondir notre compréhension des enjeux actuels et de célébrer les avancées réalisées.

Puissions-nous, ensemble, continuer à œuvrer pour un Chanteloup où chacun et chacune, indépendamment de son genre, de son origine ou de sa condition, puisse s'épanouir librement.

Les élus de la liste *Avec vous, une ambition pour Chanteloup*

OPPOSITION

Chères et chers Chantelouvaïs,

Texte non communiqué

Les élus de la liste *Ensemble Changeons Chanteloup*

Mars

DU 1^{ER} AU 31 MARS

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

Ville

SAMEDI 2 MARS

**MATINÉE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX HABITANTS**

10h30 • Mairie
ville

ANTOINE DELAUNAY QUINTET

21h • Le Phénix
Ville

LUNDI 4 MARS

**RÉUNION D'INFORMATION MUTUELLE
COMMUNALE**

14h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Ville

DU 5 AU 8 MARS

SEMAINE DES DROITS DES FEMMES

Ville & associations

JEUDI 7 MARS

BUS JOB INSERTION

10h-17h • Devant le collège Magellan
Département

VENDREDI 8 MARS

F.A.C.E.S

20h30 • Le Phénix
Département

SAMEDI 9 MARS

PERMANENCE ÉLUS

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

DIMANCHE 10 MARS

LES COULISSES DE ROLLAND GARROS

Paris 16^e
Ville

LUNDI 11 MARS

MARCHE NORDIQUE

13h30 • devant le CCAS
Ville

MERCREDI 13 MARS

PERMANENCE VACCINALE

Sur rendez-vous de 13h30 à 15h30
Maison de la Petite enfance • Gratuit

CONSEIL MUNICIPAL

20h • Salle du conseil

VENDREDI 15 MARS

LA RÉCRÉ DES LOUPIOTS

17h-19h • Maison de la Petite enfance
Ville

SAMEDI 16 MARS

PRINTEMPS DES POÈTES

14h • Le Phénix
AVEC

DIMANCHE 17 MARS

BATTLE DAR

14h • Le Phénix
AVEC

DU 20 MARS AU 20 AVRIL

APPEL À PROJET :

TOUS ACTEURS DE L'ÉDUCATION !

Ville

AGENDA



Avril

LUNDI 1^{ER} AVRIL

MARCHE NORDIQUE

13h30 • devant le CCAS
Ville

MERCREDI 3 AVRIL

Festival des Pépites Sonores

« MONSTRES À TUE-TÊTE »

14h30 • Le Phénix
Ville & Le Sax (Achères)

PERMANENCE VACCINALE

Sur rendez-vous de 13h30 à 15h30
Maison de la Petite enfance • Gratuit

CHASSE AUX OEUFS

14h-16h30 • Parc Champeau
Ville

CONSEIL MUNICIPAL

20h30 • Salle du conseil

JEUDI 4 AVRIL

BUS JOB INSERTION

10h-17h • Devant le collège Magellan
Département

DU 5 AU 7 AVRIL

Festival de théâtre

CHANTELOUP CÔTÉ COUR

Programme à venir
sur chanteloup-les-vignes.fr
Ville

SAMEDI 6 AVRIL

PERMANENCE ÉLUS

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

9h-13h • Chemin de la Croix Saint-Marc
Ville & GPS&O

VENDREDI 26 AVRIL

Festival Jazz en Vignes

STRADIMARIUS QUARTET

21h • Le Phénix
Ville

SAMEDI 27 AVRIL

Festival Jazz en Vignes

RENCONTRES ATELIERS JAZZ

17h • Le Phénix
Ville

PERMANENCE DE CATHERINE ARENOU

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

À ne pas manquer !



SALON PALETTE & PALETTE JUNIOR

DU 23 AU 29 MARS

LE PHÉNIX

VENDREDI 22 MARS

CARNAVAL DES ÉCOLES

Groupes scolaires

SAMEDI 23 MARS

**VERNISSAGE SALON PALETTE
& PALETTE JUNIOR**

18h • Le Phénix
Ville

PERMANENCE DE CATHERINE ARENOU

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

EN SAVOIR +



Retrouvez
l'agenda de
votre ville



NEO

CHANTELOUP-LES-VIGNES

TVA
5,5%



AU COEUR DU NOUVEAU QUARTIER DE LA NOÉ

Appartements du studio au 4
pièces duplex avec espaces
extérieurs pour tous

Scannez-moi
pour plus
d'informations



Une réalisation



0 805 715 715

En collaboration avec



*Source: Google maps - SNC NEO- 46 Avenue Gambetta, 74000 ANNECY - RCS : Anncy B 922 000 088 - Perspective : Bond society - Realisation: *izra* - Octobre 2023